

Commune de

**Blonay – Saint-Légier**

LA MUNICIPALITÉ

**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE BLONAY – SAINT-LEGIER**

**PREAVIS No 12-2022**

**concernant la réfection du sentier  
didactique de l'Ermite pour un montant  
de CHF 75'350.-**

Date proposée pour la 1<sup>ère</sup> séance de la commission :

**5 avril 2022, à 20.00**

**Salle de Municipalité de Blonay**

Date proposée pour une visite sur les lieux :

A déterminer en séance de commission

Blonay, le 10 mars 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

## 1. Préambule

Au début des années 2000, le sentier didactique de l'Ermite fut élaboré dans le secteur de Pautex afin de sensibiliser les visiteurs et visiteuses au milieu naturel parcouru. Pour ce faire, nous avons réalisé des postes didactiques au long desquels on est guidé-e par l'Ermite des Bas-Marais des Tenasses.

Ce sentier remporte un grand succès auprès des habitant-e-s de la région et de promeneurs-euses provenant de plus loin.

Il est aujourd'hui vieillissant et nécessite une réfection complète.

Depuis 2019, le projet de développement de l'attractivité touristique des Pléiades réalisé avec le soutien de Montreux-Vevey Tourisme et de la Taxe de séjour vise à proposer une expérience cohérente dans la région des Pléiades sur le thème de l'apprentissage ludique du sport, de la nature, de l'astronomie et de l'agriculture d'alpage (Enjoy Pléiades).

Le projet de réfection du sentier de l'Ermite a donc été conçu de manière à renforcer ce thème avec le soutien de la société Experientiel Sàrl, des fiches thématiques de Claire-Lise Vuadens et du Service des forêts de la Commune de Blonay – Saint-Légier.

Le dossier de présentation du projet complet est annexé au présent préavis.

## 2. Le concept

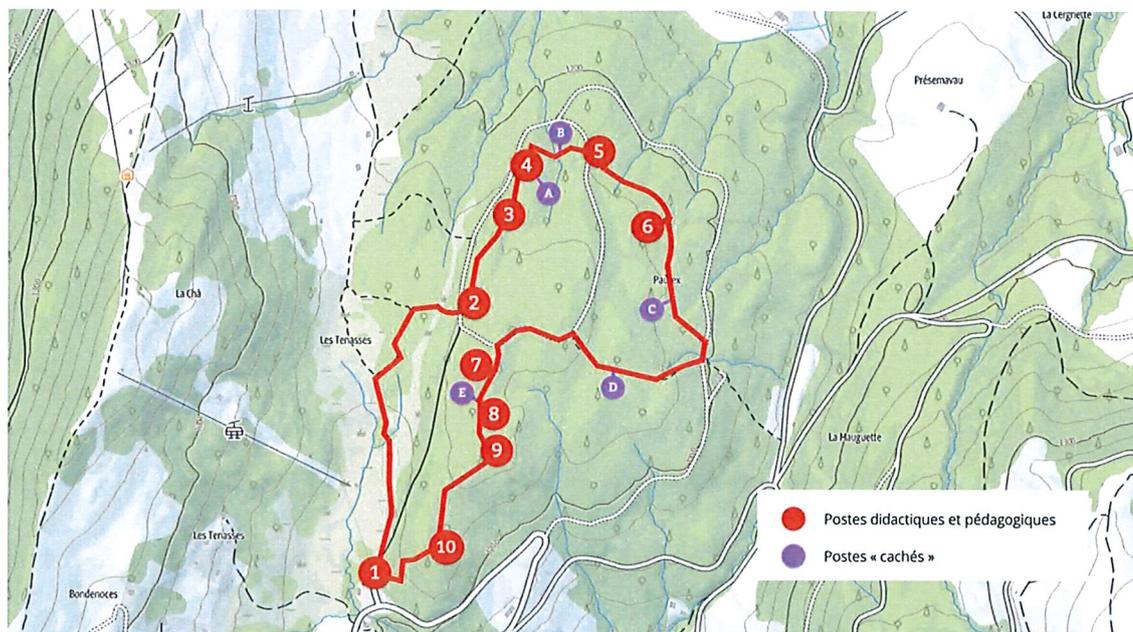
Le concept proposé raconte l'histoire du personnage emblématique de l'Ermite qui vit dans la forêt. Conscient de l'enjeu de la préservation de ces espaces abritant une flore et une faune riche, l'Ermite s'est associé au Service des forêts et au garde forestier pour l'aider à entretenir son lieu d'habitation, la forêt, ainsi que les trésors naturels qui y sont cachés.

Les visiteurs et visiteuses partent à l'aventure pour découvrir son quotidien et le travail réalisé dans la forêt pour la préserver et la protéger.

La réfection du sentier de l'Ermite sera l'occasion de proposer un parcours encore plus ludique et immersif aux personnes qui souhaitent en apprendre et comprendre plus sur la forêt, son développement et le travail réalisé par l'homme.

La thématique de « l'apprentissage ludique » mise en avant pour l'ensemble de la destination, ainsi que la thématique locale de « la nature et la botanique » ont été appliquées lors du développement du concept.

Environ 10 postes didactiques et pédagogiques seraient disposés le long du sentier. Les visiteurs et visiteuses sont encouragé-e-s à interagir avec les éléments du parcours et ses alentours grâce à la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher. Des postes supplémentaires sont « cachés » afin de rendre l'expérience encore plus intense et permettre de redécouvrir le sentier de l'Ermite lors d'une nouvelle visite en y apercevant peut-être de nouvelles choses.



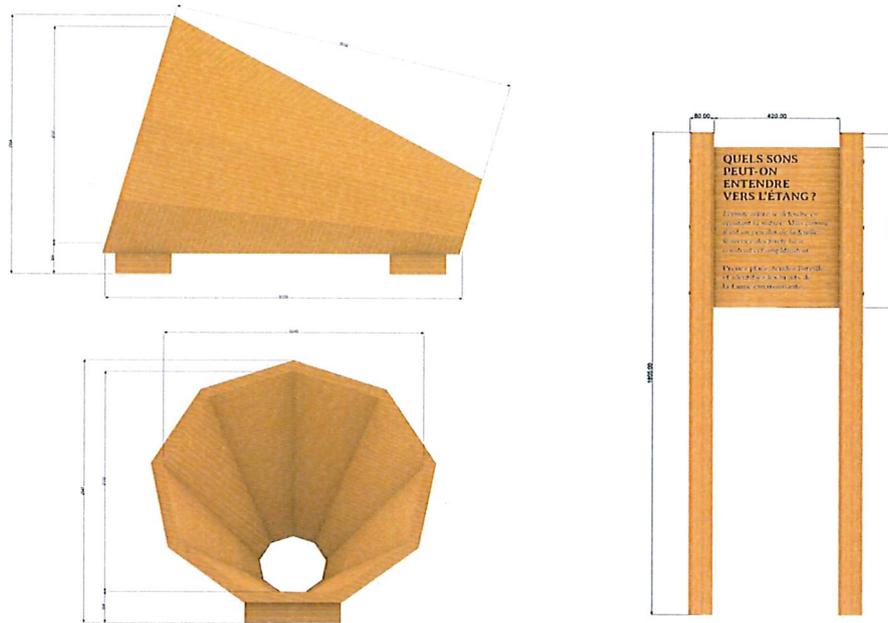
L'aventure commencerait sur le sentier et pourrait se poursuivre à la maison grâce à la numérisation des fiches thématiques réalisées par Claire-Lise Vuadens, disponibles sur Internet.

### 3. Exemple de postes pédagogiques et ludiques

Le prototype ci-dessous représente l'un des postes ludique et pédagogique proposé.

L'Ermite a fait construire cette structure par le Service des forêts afin de se détendre et profiter des sons environnants. Le visiteur-euse est invité-e à y prendre place, à écouter et identifier les sons de la forêt et de l'étang, amplifiés par cette simple structure en bois.

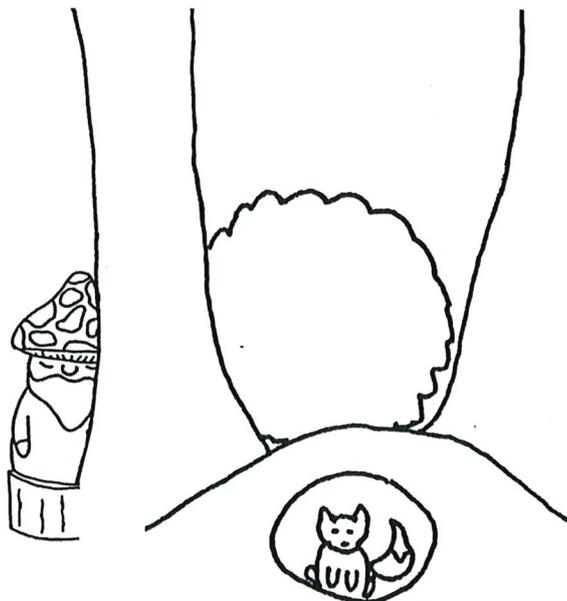




L'Ermite, qui souhaite récompenser les personnes les plus attentives, leur dévoile des trésors naturels de la forêt. Cependant comme il n'aime pas être vu, il se cache à proximité du sentier et le visiteur ou la visiteuse doit le trouver (la sculpture de l'Ermite) pour y accéder.

Ces postes cachés viennent agrémenter l'aventure, offrant l'opportunité de découvrir lors de nouvelles visites des expériences plus discrètes en marge du sentier.

Voici l'esquisse d'un poste caché :



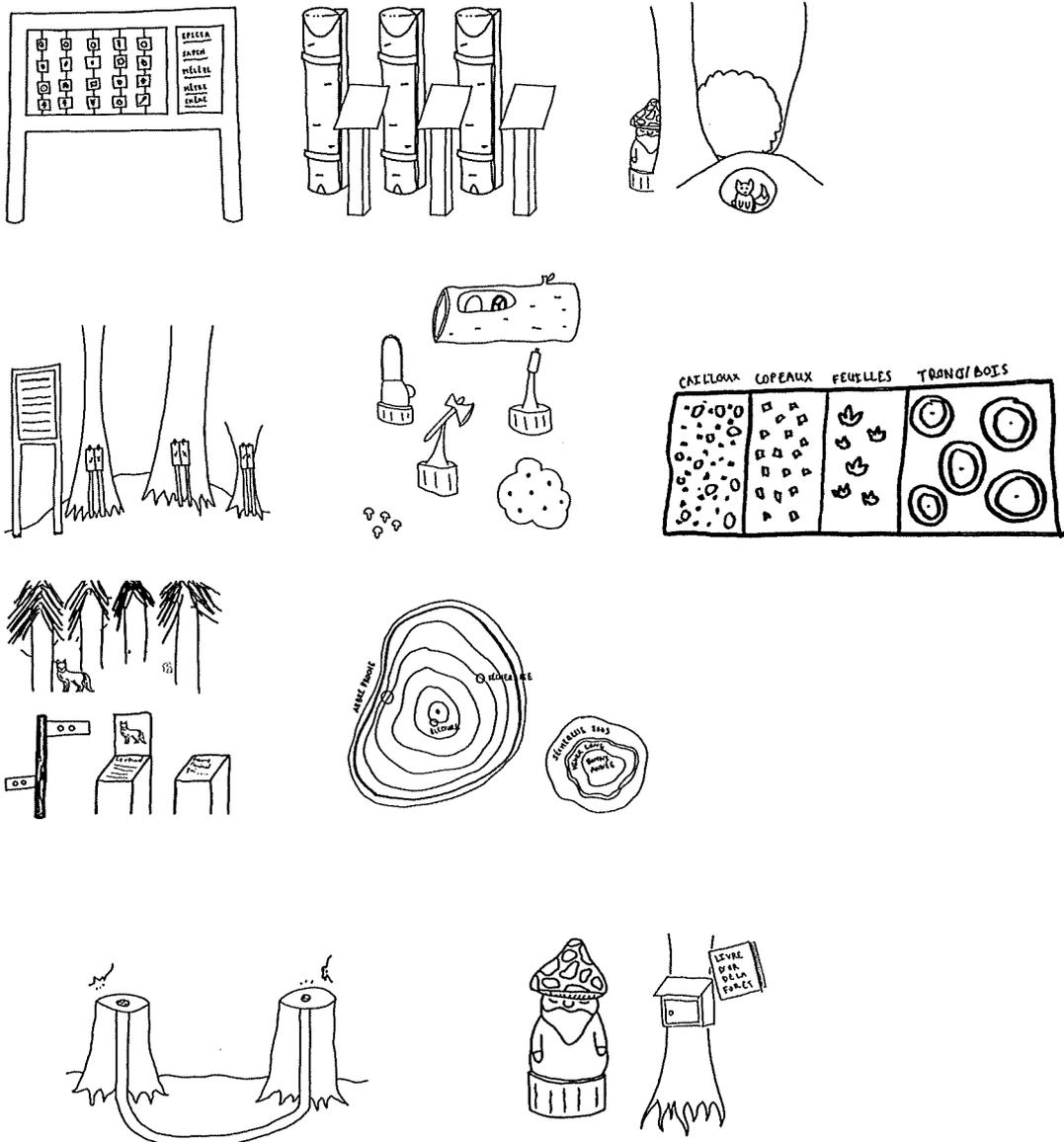
#### 4. Environnement et sensibilisation

Ce parcours, bien que ludique, vise également à sensibiliser les utilisateurs de la forêt à leurs comportements dans ce lieu exceptionnel lors de différentes étapes.

Les thèmes abordés seront :

- La légende de l'Ermite
- Les essences forestières que l'on trouve dans cette forêt
- L'utilité et l'utilisation des essences par les humains
- Les sons des essences forestières
- L'utilité du garde forestier et du Service des forêts
- La nourriture pour les animaux et les humains qui se trouve dans la forêt
- Les odeurs de la forêt
- Les animaux de la forêt
- Les sons de la forêt
- L'histoire qui se lit sur un tronc d'arbre coupé
- La communication entre les arbres
- L'ilot de sénescence
- Un parcours pieds nus

Quelques esquisses des postes prévus :



## 5. Construction et matériaux

Les panneaux et les structures disposés le long du sentier de l'Ermite sont réalisés en bois, fournis par le Service des forêts de la Commune de Blonay – Saint-Légier.



Les textes et les illustrations sont pyrogravés pour obtenir un visuel qui se fond dans la nature environnante.

Ce procédé permet au Service des forêts de réaliser et d'installer les postes ainsi que de les entretenir facilement sur le long terme.

## 6. Coûts et financement

Le budget ci-dessous tient compte des demandes d'offres faites auprès de différents fournisseurs et des estimations des heures de travail nécessaire pour leur développement. Voici le détail pour la réalisation du sentier de l'Ermite :

<i>Prestataires</i>	<i>Description</i>	<i>Budget TTC</i>
<i>Experientiel Sàrl</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du concept détaillé</li> <li>Accompagnement de la réalisation</li> <li>Gestion de projet</li> </ul>	25'000.00
<i>Service des Forêts Commune de Blonay – Saint-Légier</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réserve et fourniture de bois</li> <li>Réalisation des panneaux</li> <li>Pose des panneaux et éléments</li> </ul>	10'500.00
<i>Fournisseur spécialisé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 5 sculptures de l'Ermite</li> <li>Réalisation de 5 sculptures d'animaux</li> </ul>	21'000.00
<i>Fournisseur spécialisé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de gravure sur les panneaux</li> </ul>	5'000.00
<i>Fournisseur spécialisé</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fourniture du système de fixation au sol</li> <li>Fourniture de tube en acier galvanisé</li> <li>Location d'une machine durant 5 jours</li> <li>Formation pour l'utilisation de la machine</li> </ul>	7'000.00
<i>Réserve</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Imprévus 10%</li> </ul>	6'850.00
<b>TOTAL</b>		<b>75'350.00</b>

## 7. Financement

Le coût global du projet s'élève à CHF 75'350.00 TTC.

Le financement prévu est le suivant :

Commune de Blonay - Saint-Légier	CHF	39'900.-
Service des forêts (bois, travail)	CHF	10'500.-
Taxe de séjour (demande en cours)	CHF	24'950.-
<b>TOTAL</b>	<b>CHF</b>	<b>75'350.-</b>

## 8. Charges d'exploitation

Pour permettre l'entretien normal, pallier les éventuelles incivilités ou la casse pouvant survenir en cas de dommages naturels, une somme de CHF 2'000.00 sera portée au budget annuel pour l'entretien courant.

## 9. Marge d'autofinancement et évolution de l'endettement

Le financement de cette dépense sera assuré par la trésorerie courante.

### Financement

A la date de l'établissement du présent préavis, aucun plafond d'endettement et de cautionnement n'a encore été voté.

### Amortissement

Il est proposé d'amortir la somme de CHF 50'000.- sur l'exercice courant (2022).

### Coûts annuels

CHF 2'000.-, selon point 8 du présent préavis.

## 10. Planification des travaux

En cas d'acceptation par le Conseil communal, la réalisation du concept approfondi et du contenu des postes débutera immédiatement avec l'aide d'Experientiel Sàrl, du garde forestier et du Service des forêts. La réalisation sera effectuée par le Service des forêts et des fournisseurs tiers en été ou automne 2022 selon les possibilités.

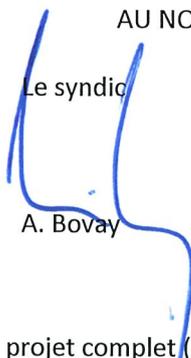
## 11. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

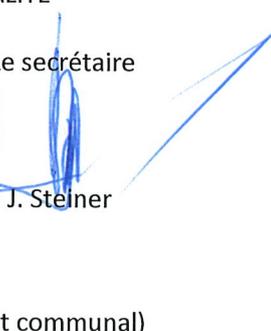
Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier  
décide

- ⇒ autoriser la Municipalité à engager les travaux de réfection du sentier de l'Ermite ;
- ⇒ financer la dépense de CHF 75'350.- par la trésorerie courante ;
- ⇒ autoriser la Municipalité à amortir cette dépense sur l'exercice courant ;
- ⇒ autoriser la Municipalité à encaisser la participation de la taxe de séjour.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  A. Bovay



Le secrétaire  J. Steiner

Annexe : Dossier de présentation du projet complet (publié sur le site net communal)

Délégation municipale : M. Alain Bovay, Syndic ; Mme Laura Ferilli, municipale